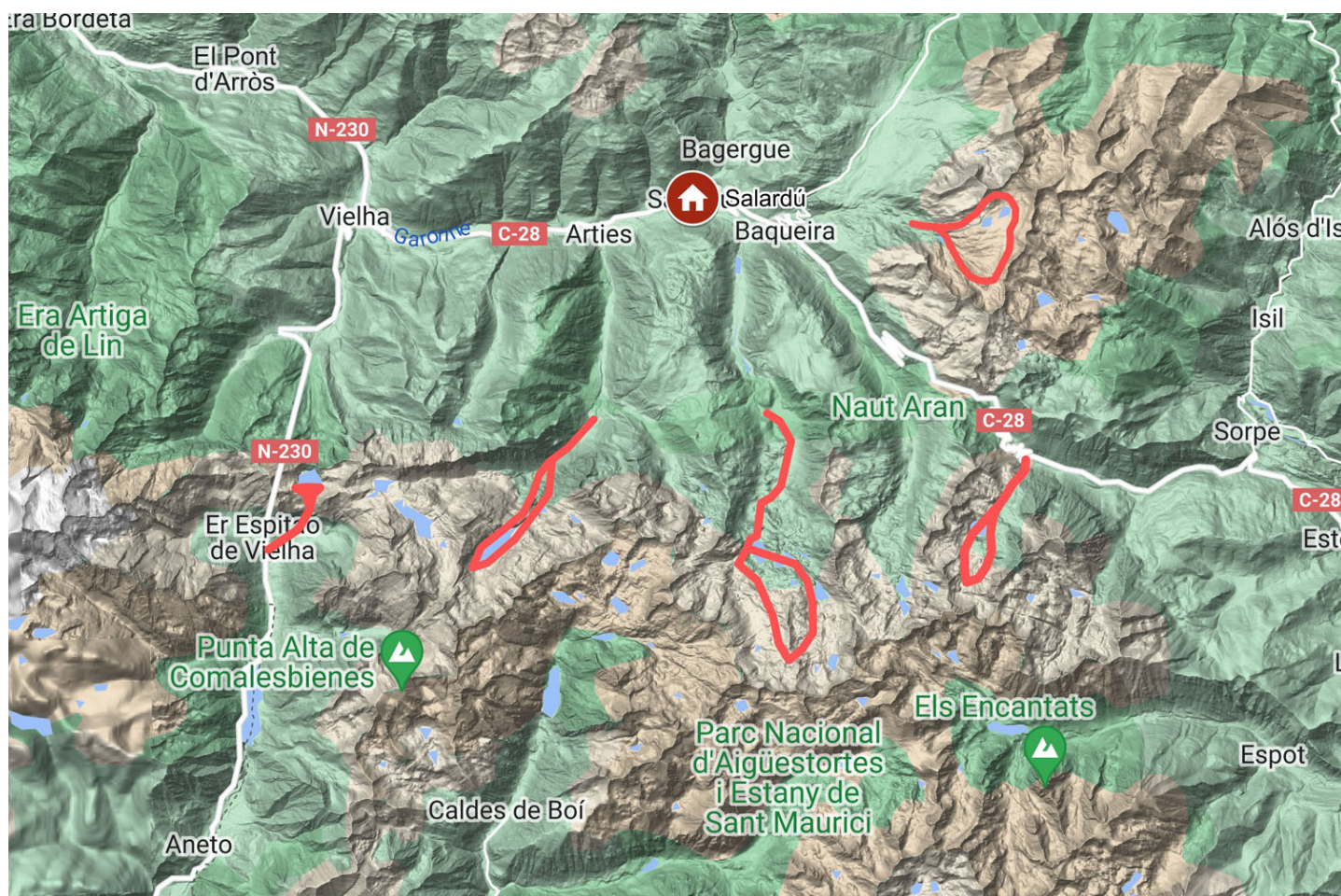


FICHE TECHNIQUE | randonnée en hôtel en étoile accompagnée | 6 jours, 5 nuits, 5 jours de marche

Une randonnée haute en couleur, avec la palette insoupçonnée du velours vert sombre des pins à crochets au vert émeraude se changeant en bleu turquoise dans les innombrables lacs, le tout rehaussé des gris et ocres soutenus du granite omniprésents.

Bienvenue dans l'un des paradis pyrénéens du randonneur à la découverte d'une vallée espagnole où résonnent de forts accents occitans et catalans ; et ce ne sont pas nos hôtes accueillants de notre confortable camp de base hôtelier qui le démentirait !

Le val d'Aran est ainsi dual, il a su conserver ses vallées sauvages ainsi que de nombreux sentiers de randonnée, permettant d'observer les gardiens de ce temple : nos amis isards farouches et gracieles quadrupèdes...



Itinéraires donnés à titre indicatif.

DATES

De juillet à septembre

PROGRAMME JOUR PAR JOUR

Jour 1 : Saint Gaudens - Val d'Aran - cirque de Baciver

Rendez-vous en gare de Saint Gaudens. En route vers la Vall d'Aran, mi catalane, mi occitane. Premier contact avec les lacs et les isards du cirque de Baciver. Transfert retour (10') à l'hôtel

5 heures de marche, + 450 m ; - 450 m de dénivelé.

Jour 2 : Hospice de Vielha - Lac Redon

Transfert (30') au départ de notre confortable camps de base. Une ascension relativement soutenue nous permettra de découvrir quelques uns des plus grands lacs du secteur : lac Redon, Estanh de Rius, i Tort de Rius. Où l'eau et le granit se mélangent pour un des plus beaux effets. Rapide descente en vallée, et transfert retour (30') à l'hôtel.

5 heures 30 de marche, + 700 m ; - 700 m de dénivelé.

Jour 3 : Vallée d'Artiga de Lin – Uelhs de Joeu

Transfert (30') et découverte de la vallée d'Artiga de Lin et de la résurgence de la Garonne 'Es Uelhs deth Joeu. Une randonnée toute en fraîcheur entre hêtraie sapinière, torrent et cascades. Pause sur le transfert de retour pour une petite balade dans la capitale du Val d'Aran : Vielha.

4 heures de marche, + 350 m ; - 350 m de dénivelé.

Jour 4 : lacs et cirque de Colomers

Après un court transfert, nous irons à la faveur d'une belle boucle à la découverte de ... ? , en fait d'innombrables petits lacs, au coeur du cirque de Colomers, dominé par le grand Tuc de Colomers. Une pause appréciée pour l'heure de la mi-journée sera possible au bord de ... l'estanh de ... Colomers, le plus grand d'entreux !. S'ensuivra une agréable descente boisée, puis un petit transfert retour (15') à l'hôtel.

5 heures 30 de marche, + 550 m ; - 550 m de dénivelé.

Jour 5 : Port de la Bonaïgua - cirque de Gerber

Transfert (25') pour rejoindre un lieu hautement symbolique du massif des Pyrénées : la limite de partage des eaux entre Atlantique et Méditerranée. Nous découvrirons alors un autre cirque beaucoup plus sauvage, très peu fréquenté et pourtant riches de si nombreux lacs ! Voici l'injustement méconnu cirque de Gerber sur lequel veillent les aiguilles de Saboredo, dels Puis et de Gerber. Transfert (25') retour à l'hôtel.

5 heures 30 de marche, + 600 m ; - 600 m de dénivelé.

Jour 6 : transfert à Saint Gaudens après le petit-déjeuner.

► Nota bene

La durée est donnée à titre indicatif et correspond aux heures effectives de marche (hors pauses).

L'accompagnateur peut décider de modifier les parcours décrits plus haut (cas de force majeure, conditions météo, nombre et/ou niveau des participants, etc.). Dans tous les cas, ayez confiance car ces éventuelles modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité ou votre confort.

ACCÈS

Rendez-vous : le dimanche à 9 h en gare SNCF de Saint Gaudens (31). En cas de problème ou retard, appelez le numéro d'urgence fourni dans les documents de voyage.

Fin du séjour : le vendredi vers 10 h 45 en gare SNCF de Saint Gaudens.

Arriver sur place :

- En train : gare d'accueil Saint Gaudens (31). Horaires et tarifs : www.voyages-sncf.com.
- Par la route : depuis Toulouse, suivre la direction Tarbes par l'autoroute A64 jusqu'à Saint Gaudens (sortie n°18).

► Covoiturage

Le cas échéant veuillez nous indiquer (à l'inscription ou le plus tôt possible avant le départ) votre souhait de covoiturer ou d'être covoituré pour rejoindre le lieu de rendez-vous. Nous vous mettrons en contact avec les autres participants intéressés.

Parkings :

- gratuit non gardé à la gare SNCF

Il est prudent de se renseigner pour savoir si des manifestations (fêtes, marchés...) seront organisées sur votre lieu de stationnement.

† Le PLUS Randonades

*Pour plus de confort et de sécurité, nous vous suggérons d'arriver en voiture au rendez-vous le 1^{er} jour (gare de Saint Gaudens), puis de suivre notre véhicule jusqu'à Salardu (78 km) pour y stationner votre véhicule (parking du village). Le dernier jour, vous pourrez repartir de Salardu **directement et quand vous le souhaitez**.*

Arriver la veille :

Réservation à l'avance par vos soins.

- Plusieurs hôtels proches de la gare de Saint Gaudens.

- En Val d'Aran à l'hôtel où nous passerons les 5 nuits du séjour. Nous contacter pour connaître ses coordonnées.

HÉBERGEMENT & REPAS

En chambre de 1, 2 ou 3 personnes en hôtel** dans un petit village calme.

Nuit en hôtel, auberge et chambre d'hôtes

En chambres privatives, ici c'est le confort qui prime. Le plus souvent, vous profiterez d'une douche et de sanitaires individuels présents dans votre chambre. Ces hébergements indépendants et familiaux sont gérés par des personnes accueillantes et passionnées par leur métier. Le linge de toilette est fourni.

Séjour en pension complète (dîner + petit-déjeuner + pique-nique). Les boissons ne sont pas comprises.

Les pique-niques du midi seront préparés par nos hôtes du jour. Les repas du soir sont la plupart du temps composés du menu du jour

(pas de choix de menu). Les chiens ne sont pas acceptés.

NIVEAU 2/5

En moyenne chaque jour : 600 m de dénivelé positif et 5 heures 30 de marche effectives. Terrain : bons sentiers alternant avec des zones caillouteuses, quelques rares pistes et chemins plus larges. Un enneigement printanier abondant peut amener à modifier certains itinéraires.

Dénivelé positif maximum : + 700 m

Dénivelé total en montée : + 3 050 m

Dénivelé total en descente : - 3 050 m

Altitude mini / maxi de passage : 1 400 m / 2 400 m

PORTAGE & TRANSPORT DES BAGAGES

Portage des affaires personnelles pour la journée de marche. Pour les affaires qui restent à l'hôtel, prévoir un bagage facilement maniable de 10 kg maximum (cf. nos conseils sur l'équipement).

TRANSFERTS

- Jour 1 de Saint Gaudens à Pla de Beret (1h20 min) et retour à l'hôtel (10 min)

- Jour 2 de l'hôtel à l'Hospice de Vielha (30 min) et retour

- Jour 3 de l'hôtel à Pont de Ressec (15 min) et retour

- Jour 4 de l'hôtel à Bains de Tredos (15 min) et retour

- Jour 5 de l'hôtel à Port de la Bonaigua (25 min) et retour

- Jour 6 de l'hôtel à Saint Gaudens (1h15)

Les temps de trajet sont donnés à titre indicatif, ils restent dépendants d'événements incontrôlables et imprévisibles (conditions météo, de circulation, etc.). Les transferts routiers sont assurés par des taxis ou des transporteurs privés.

Si le minibus prévu ne suffisait pas (en fonction du nombre de participants), nous pourrions organiser du covoiturage entre les participants lors des navettes locales. Nous prévoyons une indemnisation kilométrique en cas d'utilisation de votre véhicule personnel.

Nous attirons votre attention sur le fait que le port de la ceinture de sécurité est obligatoire à l'avant comme à l'arrière dans tous les véhicules que vous emprunterez au cours du séjour, lorsqu'ils en sont équipés. En vous inscrivant, vous vous engagez à respecter cette obligation. La responsabilité de Randonades ne saurait être retenue en cas de dommage(s) corporel(s) et/ou matériel(s) s'il s'avérait que cette disposition n'était pas respectée de votre fait.

GROUPE

4 à 12 personnes.

Dans un souci de convivialité et de sécurité, nous limitons les groupes à 12 participants. Toutefois, le groupe peut exceptionnellement monter à 13 personnes dans le cas où la dernière inscription serait le fait de 2 personnes. Les prestations, les conditions et le prix du séjour resteront dans tous les cas identiques.

La vie de groupe demande parfois de la tolérance, de la patience, un peu de discipline et beaucoup d'humour ! Pensez-y avant de partir en vacances, cela vous aidera à "lâcher prise" et à profiter au mieux de tous les instants. Si vous habitez une région à la gastronomie réputée (ou non), pourquoi ne pas apporter un échantillon de votre terroir à déguster ensemble !

ENCADREMENT

Par un accompagnateur en montagne diplômé (brevet d'Etat) spécialiste de la culture locale.

Tous nos accompagnateurs sont des professionnels passionnés, natifs ou résidant depuis longtemps dans les Pyrénées. Ils sauront vous faire partager ou rencontrer une culture, une histoire, un berger ou un vigneron... un pays. Au détour d'un chemin (ou parfois hors sentier), ils vous feront découvrir l'isard ou le vautour, l'oursin, le cèpe ou la girofle à déguster, la grotte cachée à visiter...

ÉQUIPEMENT À PRÉVOIR

Le bagage

Pour les affaires qui restent à l'hôtel pendant le séjour. Prévoir un seul bagage suiveur (sac souple de 10 kg maximum) par personne en évitant les valises rigides autant que possible.

Le sac à dos

Pour les affaires de la journée (+/- 30 litres).

- Fond de sac (vêtement de pluie, vêtement chaud, lunettes de soleil, crème solaire, trousse à pharmacie, nécessaire de pique-nique)
- Pique-nique du jour et de l'eau en quantité suffisante
- Affaires personnelles (papiers d'identité, carte européenne d'assurance maladie pour les circuits en Espagne et en Andorre, guide faune et flore, appareil photo, etc.)

Le pique-nique

- Gobelet ou quart
- Une boîte hermétique en plastique (environ 0,8 l)
- Couverts légers (fourchette, couteau pliant)
- Gourde (1,5 l minimum) ou poche à eau selon votre préférence

Les chaussures

C'est l'un des éléments les plus importants. Elles doivent être

avant tout confortables, imperméables et respirantes. Un bon maintien de la cheville est indispensable. Si vous devez acheter une nouvelle paire, nous vous conseillons d'essayer vos chaussures avant de commencer votre séjour. Ne prenez pas une pointure trop petite, car vos pieds auront tendance à gonfler pendant la marche. Prévoir des chaussures à tiges hautes, avec une semelle de type Vibram avec une bonne accroche. Attention à vos chaussures restées trop longtemps dans un placard, au bout d'un certain temps les semelles se décollent et les coutures peuvent se déchirer.

Les vêtements et équipement spécifiques pour la randonnée

- Veste coupe-vent imperméable (type goretex) ou cape de pluie
- Vêtement chaud (veste polaire ou pull)
- Pantalon pour la marche, short, tee-shirt (privilégiez des matières respirantes)
- Protection solaire (lunettes, chapeau ou casquette, crème, stick à lèvres)
- Maillot de bain (baignade sous votre propre responsabilité)
- Mini-pharmacie : médicaments personnels, compeed pour les ampoules, élastoplaste, gaze, désinfectant, antalgique, biatine,

arnica
(crème ou granules), une couverture de survie...

Et pourquoi pas :

- Bâtons de marche télescopiques qui favorisent la stabilité et soulagent les articulations
- Guêtres ou "stop-tout" très efficaces par temps de pluie ou simplement dans l'herbe humide.

CONSEILS DE LECTURE

- *Dictionnaire des Pyrénées* de André Levy
- *Les Pyrénées* de Claude Dendaletche

- *La grande flore illustrée des Pyrénées* de Marcel Saule
- *L'histoire des Catalans* de Bouille et Colomer

CONDITIONS D'ANNULATION

Si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre voyage avant son commencement (date de départ), vous devez en informer dès que possible Randonades et l'assureur (si assuré) par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé de réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date d'annulation pour facturer les frais d'annulation. Important : l'assureur appréciera, sur la base des documents que vous lui communiquerez directement, la date du fait générateur à l'origine de l'annulation de votre voyage pour vous rembourser les frais d'annulation.

L'annulation de voyage ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation, il sera fait application des dispositions énoncées au présent article et du barème suivant (hors primes d'assurances) :

- à plus de 60 jours du départ : 15 % du prix total du séjour ;
- de 60 à 31 jours du départ : 25 % du prix total du séjour ;
- de 30 à 21 jours : 30 % du prix total du séjour ;
- de 20 à 14 jours : 55 % du prix total du séjour ;
- de 13 à 8 jours : 70 % du prix total du séjour ;
- de 7 à 2 jours du départ : 75 % du prix total du séjour ;
- la veille ou le jour 1 du séjour : 100 % du prix total du séjour.

En cas d'annulation, quelle qu'en soit la raison, les frais extérieurs au séjour souscrit chez Randonades et engagés par le ou les voyageur(s) tels que frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile, documents de voyages, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

L'abandon de votre part au cours de la randonnée ne donne droit à aucun remboursement. Lors d'une inscription à plusieurs : en cas d'annulation de la personne avec laquelle vous deviez partager une chambre (et de non remplacement par une autre personne), le supplément chambre individuelle vous sera facturé.

Les primes d'assurances ne sont jamais remboursables.

MODIFICATIONS DE RÉSERVATION

Après l'inscription et avant la date de départ, toute demande de modification de prestations (ajouts ou retraits, prestations supplémentaires, choix d'option, régime alimentaire, changement d'hébergement...), ne peut intervenir qu'avec l'accord préalable de Randonades et le paiement des frais induits avec un minimum de 50€ de frais de dossier.

ASSURANCES

Vous pouvez souscrire, **à l'inscription**, à une ou plusieurs assurances (assistance / rapatriement, annulation, interruption de séjour, bagages) qui s'ajoutent au prix du séjour ; conditions générales des contrats sur demande ou consultables sur notre site internet : <http://www.randonades.com/sejour-randonnee/comment-sinscrire>. Ces assurances ne peuvent prendre effet qu'après le paiement intégral du séjour. La souscription est accessible à tous les résidents européens.

L'assurance annulation

Comprend le remboursement des sommes retenues en cas d'annulation de voyage justifiée avant le départ.

L'assurance assistance / rapatriement

Comprend l'assistance aux personnes en cas de maladie ou d'accident pendant le séjour.

L'assurance interruption de séjour

Comprend le remboursement des prestations non consommées en cas d'abandon justifié pendant le séjour.

L'assurance bagages

Comprend le remboursement en cas de vol, détérioration ou perte de vos bagages pendant le séjour.

RESPONSABILITÉ

Les renseignements indiqués sur nos fiches techniques sont donnés à titre indicatif et ne peuvent engager notre responsabilité. Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et de sécurité données par l'accompagnateur. Randonades se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne dont le comportement compromet la sécurité ou le bien-être du groupe ainsi que de modifier, si les circonstances l'exigent, les itinéraires ou certaines prestations du programme, directement ou par l'intermédiaire de l'accompagnateur qui reste seul juge sur le terrain. Aucune indemnité ne saurait être due.

RANDONADES 30, allée Arago F-66500 PRADES Tél. (33) 04 68 96 16 03 info@randonades.com www.randonades.com
n° Siret 450 612 668 00027 Agence de voyages Licence LI06609001- IM066100022
Assurance RC : MMA BP27 69921 OULLINS Garantie financière : Groupama caution